

**Lundi 09 Février 2026 à 14h30**

## **OPERA de MARSEILLE**

### **Concours Alto 2 : 1 poste**

Programme du concours :

Les candidates retenues après la pré-sélection sur curriculum vitae et lettre de motivation devront se présenter le jour du concours devant un jury composé du Directeur de l'Opéra, du Chef de Chœur, de deux personnalités extérieures, ainsi que de quatre représentants issus du cadre chorale.

Les épreuves du concours sont les suivantes :

*(Les airs lyriques devant être chantés par cœur, dans la tonalité et la langue originales. Un des 2 airs devant, obligatoirement, être en français, et l'autre en langue étrangère).*

**1er tour** = (si pré-sélectionnée pour participer au concours)

- un air d'opéra libre au choix de la candidate, issu du répertoire lyrique (maximum 5 minutes)
- suivi d'un premier vote du jury.

**2ème tour** = (si vous êtes retenue après le 1er tour)

- un air devant faire partie de la liste (ci-jointe) d'airs imposés

- 2 extraits de chœurs lyriques imposés à présenter par cœur le jour du concours :

\* Verdi – Don Carlo → ligne « Soprani III »

\* Meyerbeer – Le Prophète – Chœur des anabaptistes – (si divisions → ligne 2èmes soprani)

- déchiffrage à vue

- suivi d'un deuxième vote du jury.

**3ème tour** = (si vous êtes retenue après le 2ème tour)

Le jury s'entretiendra avec les candidates retenues.

Au besoin, le jury pourra demander une épreuve de vocalises.

- suivi d'un troisième vote du jury